

Master mention Droit des Affaires parcours-type Juriste d'entreprise d'assurances

Parcours

- Juriste d'entreprise d'assurances

Le Master Juriste d'Entreprise d'Assurances en alternance forme des juristes polyvalents capables de répondre aux besoins juridiques des entreprises du secteur de l'assurance, tous métiers et spécialités confondus, avec autonomie et initiative.



Modalités

- Présentiel

Renseignements

Gestionnaire de formation
Alice Bayard

05 61 12 86 58
jea.eedu@ut-capitole

Alumni
<https://alumni.ut-capitole.fr>

/ Présentation

Enjeux

Cycle mixte Alternance/Formations Continue

Formation en alternance : Contrat de professionnalisation ou contrat d'apprentissage

Formation ouverte à la Formation continue

Ce master en alternance a pour objectif de former des juristes dotés des compétences juridiques pratiques et théoriques, indispensables à un accompagnement pertinent et efficace des entreprises et de leurs dirigeants. Ils doivent acquérir des compétences en prévention des contentieux, anticipation et gestion de risque contractuel, pour un développement de l'entreprise sur le marché régional, national, européen et international. Au terme de la formation, le diplômé doit : maîtriser les concepts fondamentaux du droit interne, européen et international des affaires ; maîtriser l'analyse et la qualification juridiques ; maîtriser les principales règles comptables, fiscales et financières applicables aux entreprises ; maîtriser les modes de règlement des conflits commerciaux (justice étatique et modes alternatifs de règlement des litiges.)

Lieux

Université Toulouse Capitole

Responsable(s) de la formation

Quentin Guiquet-Schiele, Maître de conférences
Julien Douillard, Maître de conférences

/ Admission

Pré-requis

Niveau(x) de recrutement

Bac + 3;Bac + 4

Public ciblé

- Apprenants ayant obtenu une Licence Droit, A.E.S. ou tout diplôme admis en équivalence par la commission pédagogique.
- Public en reprise d'études au titre de la validation soit des études supérieures accomplies en France ou à l'étranger, soit des acquis de l'expérience, ou ayant bénéficié d'une dispense de parcours dans le cadre du dispositif VA85.

Coût de la formation

Tarifs pour l'année universitaire 2025/2026

Le Master Juriste d'entreprise d'assurances en apprentissage est rattaché au CFA Juriscampus.

Tarifs pour les contrats d'alternance (sous réserve de modifications par décret)

Contrat d'apprentissage : 17 000 € pour les deux années - secteur privé / secteur public

Contrat de professionnalisation : nous consulter

Tarifs pour les stagiaires de formation continue (salariés, demandeurs d'emploi)

Master 1 : 8 000 € + les droits d'inscription universitaire en vigueur.

Master 2 : 8 000 € + les droits d'inscription universitaire en vigueur.

Possibilité de financement de la 1ère année de master sous certaines conditions par le Conseil régional dans le cadre du dispositif

ForPro Sup (année universitaire 2025/2026).

Consulter notre grille tarifaire



Candidature

Modalités de candidature

Du 17 février au 16 mars 2026 sur la plateforme [Mon Master](#).

Renseignements

- par courriel : jea.eedu@ut-capitole
- auprès du service Executive Education and Digital University (EEDU) de l'Université Toulouse Capitole : [Alice Bayard](#), Manufacture des Tabacs, 21 allée de Brienne, Bâtiment Q, 1er étage

Conditions d'admission / Modalités de sélection

Accès en première année de master

- Apprenants ayant obtenu une Licence Droit, A.E.S. ou tout diplôme admis en équivalence par la commission pédagogique,
- Public en reprise d'études au titre de la validation soit des études supérieures accomplies en France ou à l'étranger, soit des acquis de l'expérience, ou ayant bénéficié d'une dispense de parcours dans le cadre du dispositif VA85.

L'admission en première année de master dépend des capacités d'accueil et est subordonnée au succès à un concours ou à l'examen du dossier du candidat. L'admission est prononcée par le Président de l'université sur proposition d'une commission pédagogique dont les membres sont désignés par le Président de l'université.

/**/.bouton { display: inline-block; padding: 1em 1em; margin: 20px auto; background-color: #DC0814 ; color: white; text-decoration: none; border-radius: 3px; font-size: 1em; font-color: white; transition: background-color 0.2s ease; } .bouton:hover { background-color: #217C87 ; } .bouton:visited { color:white; } @media (max-width: 600px) { .bouton { display: block; margin: 30px 0.4em; text-align: center; } /* Je candidate en M1 */

Accès en deuxième année de master

Droit à poursuite d'études

Pour les étudiants qui ont validé une première année (master 1) de l'un des masters de l'université Toulouse Capitole, l'accès en seconde année de master (master 2) est de droit dans l'un au moins des parcours de la même mention.

La poursuite d'études de la première à la seconde année de master s'effectue de plein droit au sein du même parcours, sous réserve de l'accomplissement des formalités de demande d'inscription (candidature sur le site de l'Université via [eCandidatures](#)).

Dans le cas des formations de master offrant plusieurs parcours de master 2 au sein de la même mention, l'orientation des étudiants

entre les différents parcours de master 2 tient compte, d'une part, du projet de chaque étudiant, des acquis de sa formation initiale ou de ses compétences et, d'autre part, des caractéristiques des parcours. Les inscriptions sont prononcées par le Président de l'université dans la limite des capacités d'accueil, après avis d'une commission pédagogique dont il désigne les membres. Chaque étudiant se voit proposer une inscription dans l'un au moins des parcours de master de la mention au sein de laquelle il a validé son master 1.

Réorientation

L'inscription d'un étudiant qui a validé son master 1 à l'université Toulouse Capitole et souhaite poursuivre sa formation dans une autre mention de master proposée par l'établissement est subordonnée à la vérification par le responsable de la formation dans laquelle l'inscription est demandée que les unités d'enseignement déjà acquises sont de nature à lui permettre de poursuivre sa formation en vue d'obtenir le master.

L'inscription d'un étudiant qui a validé un master 1, quelle que soit la mention, dans un établissement d'enseignement supérieur autre que l'université Toulouse Capitole, est subordonnée à la vérification, par le responsable de la formation dans laquelle l'inscription est demandée, que les unités d'enseignement déjà acquises dans son établissement d'origine sont de nature à lui permettre de poursuivre sa formation en vue de l'obtention du diplôme de master.

Capacité maximum d'accueil :

M1 : **30 apprenants**

M2 : **30 apprenants**

/ Programme

Ce parcours se prépare sur une durée de deux ans, en alternance, selon un calendrier spécifique.

La formation débute au mois de septembre de l'année N pour s'achever au mois de septembre de l'année N + 2 par la soutenance du rapport d'activité. L'action de formation représente un volume horaire global de 871 heures (examens et accompagnement inclus).

Rentrée en septembre 2026

Contenu de la formation

Semestre 1 - 204h

UE1 - Droit des obligations - 57h

Responsabilité civile délictuelle - 21h

Régime général de l'obligation - 18h

Droit des sûretés - 18h

UE2 - Traitement juridique et extrajuridique - 39h

Procédure civile appliquée - 24h

Modes alternatifs de règlement des différends - 15h

UE3 - Compétences extra-juridiques en entreprise - 51h

Méthodologie de gestion de projet - 30h

Bureautique - 21h

UE4 - Communication - 27h

Anglais - 21h

Communication en milieu professionnel - 6h

Semestre 2 - 221h

UE5 - Droit des affaires - 48h

Droit de la consommation - 27h

Droit du travail - 21h

UE6 - Protection du patrimoine - 51h

Voies et techniques de recouvrement - 24h

Droit patrimonial (régimes matrimoniaux et droit de l'entrepreneuriat) - 27h

UE7 - Communication - 39h

Gestion des émotions pour une meilleure communication - 12h

Anglais - 21h

Communication en milieu professionnel - 6h

UE8 - Pratique professionnelle - 14h

PPA / Stage

Semestre 3 - 204h

UE1 - Droit immobilier - 48h

Vente immobilière - 27h

Droit des assurances lié à la construction - 21h

UE2 - Procédures spécifiques - 42h

Procédures civiles d'exécution - 21h

Procédures collectives - 21h

UE3 - Droit civil spécial - 63h

Droit des successions et de l'assurance vie - 30h

Responsabilité civile médicale - 33h

UE4 - Numérique - 24h

RGPD - 15h

Bureautique - 9h

UE5 - Communication - 27h

Communication en milieu professionnel - 6h

Anglais - 21h

Semestre 4 - 199h

UE6 - Enjeux juridiques des transports routiers - 54h

Droit des transports - 12h

Accidents de la circulation - 30h

Contention automobiles - 12h

UE7 - Secteur immobilier - 48h

Conflits de voisinages - 21h

Urbanisme - 27h

UE8 - Protection par les assurances de personnes -18h

Optimisation patrimoniale par l'assurance vie - 6h

Protection sociale et prévoyance - 12h

UE9 - Veille juridique - 24h

UE10 - Intégration en milieu professionnel - 55h

Communication en milieu professionnel - 7h

Séminaires professionnels - 24h

PPA / Stage - 24h

Volume horaire total

828 heures d'enseignements

43 heures d'examens

Plaquette M1 + M2

/**/.bouton { display: inline-block; padding: 1em 1em; margin: 20px auto; background-color: #DC0814 ; color: white; text-decoration: none; border-radius: 3px; font-size: 1em; font-color: white; transition: background-color 0.2s ease; } .bouton:hover { background-color: #217C87 ; } .bouton:visited { color:white; } @media (max-width: 600px) { .bouton { display: block; margin: 30px 0.4em; text-align: center; } } /**/.bouton { display: inline-block; padding: 1em 1em; margin: 20px auto; background-color: #DC0814 ; color: white; text-decoration: none; border-radius: 3px; font-size: 1em; font-color: white; transition: background-color 0.2s ease; } .bouton:hover { background-color: #217C87 ; } .bouton:visited { color:white; } @media (max-width: 600px) { .bouton { display: block; margin: 30px 0.4em; text-align: center; } }

Plaquette M2

Équipe pédagogique

Enseignants-chercheurs (liste indicative)

Alexandre Charpy, Julien Douillard, Hélène Durand, Arianne Gailliard, David Gantschnig, Quentin Guiguet-Schiélé, Marion Larouer, Hélène Poujade, Laurent Posocco, Anne-Catherine Richter, Anne Laure Thomat-Raynaud, Corine Beringuie-Calmels, Jennifer Curtin, Isabelle Sinic

Professeurs des universités (liste indicative)

Jérôme Chacornac, Solenne Hortal, Didier Krajeski, Céline Mangematin, Jean-Gabriel Sorbara, Sandrine Tisseyre

Professionnels (liste indicative)

Michel Defix, Isabelle Faivre, Fabien Ginoux, Françoise Housty, Sabrina Mergey, Christophe Parel, Brice Perier, Annaïck Point, Patrick Posocco, Geoffrey Prunier, Guillaume Raynaud, Marie Rerolle, Alexandra Saillard, Julien Sevault, Bruno Tonnellier, Fabrice Vauthier, Amandine Barraud, Quentin Lascombe, Anthony Iachemet, Thomas Gonzalez, Christine Vales, Mathilde Guénot, Marie-Line Salvador, Clara Marco, Jules Julian, Anne Taillade

Modalités

Présentiel

- Les séances de formation se déroulent dans une salle de cours dédiée, équipée de vidéoprojecteur

- Connexion internet
- Accès possible aux diverses ressources universitaires :
 - Salles informatiques
 - Centres de documentation
 - Bibliothèques de l'université
 - Learning Center

Évaluation

Les Modalités de Contrôle des Connaissances sont données en début de session et mentionnent les modalités d'évaluation permettant l'obtention du Diplôme national : Master Droit des affaires - Parcours Juriste d'entreprise d'assurances.

Les évaluations font l'objet de contrôles continus et d'examens terminaux, à la fois écrits et oraux.

/ Et après ?

Niveau de sortie

Année post-bac de sortie

- Bac + 5

Fiche RNCP

[38159](#)

Activités visées / compétences attestées

- Connaissance complète et pointue du droit du contrat d'assurance, des principales assurances de l'entreprise et du particulier, ainsi que de l'activité d'assurance,
- Maîtrise des principales techniques professionnelles (rédaction et interprétation des polices, gestion des sinistres, spécialement contentieuse),
- Apporter son expertise juridique sur des études ponctuelles (évolution du contenu des contrats, création de documents d'information sur les produits...),
- Évaluer un préjudice, rechercher un accord à l'amiable et rassembler le cas échéant les éléments nécessaires à la constitution du dossier relatif à une procédure judiciaire,
- Assurer la veille juridique (évolution de la réglementation et de la jurisprudence).

Débouchés professionnels

Secteurs d'activité ou type d'emploi

- Agent d'assurance
- Avocat
- Courtier en assurance
- Expert d'assurance
- Gestionnaire de patrimoine

- Juriste d'assurance
- Magistrat

Secteurs d'activité ou type d'emploi

Droit des affaires

Renseignements

Gestionnaire de formation

Alice Bayard

05 61 12 86 58

jea.eedu@ut-capitole.fr

Responsables pédagogiques

Quentin Guiguet-Schiele

Quentin.Guiguet@ut-capitole.fr

Julien Douillard

julien.douillard@ut-capitole.fr

[**L'aide à ma recherche de contrat d'alternance - les missions à proposer**](#)

À télécharger

[Modalités de contrôle des connaissances \(MCC\)](#)

[Plaquette de la formation](#)

Handicap

[Visitez le portail handicap sur le site de l'Université](#)

Présentation non contractuelle